

## SOLUTIONS D'ASSURANCES POUR LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR MUSICAL



### Orchestres

Courtier et conseil en assurances des plus grands orchestres de France depuis plus de 20 ans, nous avons une connaissance approfondie et réelle de vos risques et de vos besoins en assurance.

Nous concevons des produits dédiés aux besoins des orchestres :

- dommages aux instruments, bagages et effets personnels des musiciens ;
- responsabilité civile ;
- dommages aux biens (locaux).



### Luthiers et artisans du domaine instrumental

Les équipes de Verspieren mettent à votre disposition un savoir-faire et des garanties spécialement adaptées à votre activité.

Verspieren vous propose une solution d'assurance globale spécifiquement conçue pour les besoins des luthiers : dommages aux biens (locaux) et responsabilité civile du fait de vos activités ;

- tous risques instruments ;
- perte d'exploitation.

Luthiers, conservatoires, et écoles de musique : consultez-nous pour assurer votre parc instrumental !

### CONTACT

Verspieren  
Département Musiciens  
8, avenue du Stade-de-France  
93210 Saint-Denis  
Tél. : 01 49 64 12 14  
Fax : 01 49 64 11 70  
E-mail : [mingrao@verspieren.com](mailto:mingrao@verspieren.com)

Verspieren, vocation client



[www.verspieren.com](http://www.verspieren.com)

SA à conseil d'administration au capital de 1 000 000 € - Siren 321 502 049  
RCS Lille Métropole - N° Orias 07 001 542 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Crédit photo : Getty Images - SF 10/15



 **VERSPIEREN**  
COURTIER EN ASSURANCES

[www.musique-verspieren.com](http://www.musique-verspieren.com)

**ASSURANCE  
INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

*Assurance tous risques*

## ASSURANCE INSTRUMENTS DE MUSIQUE

*Une protection intégrale*

Que vous soyez en Europe ou dans le reste du monde nous assurons vos instruments pour les trajets en transports publics ou privés, les concerts, les répétitions, les stages, les conservatoires ainsi qu'au domicile.

Nous protégeons votre instrument de musique contre tout type de dommage :

- le vol ;
- la perte ;
- l'incendie ;
- l'explosion ;
- l'attentat ;
- le dégât des eaux ;
- le vandalisme ;
- le bris accidentel.

### LE SERVICE DE QUALITÉ VERSPIEREN

#### À la souscription

Nous mettons en place votre contrat sur simple appel téléphonique au **01 49 64 12 14**, avec le justificatif de la valeur de votre instrument (attestation d'un professionnel ou facture d'achat de moins de 3 ans).

#### En cas de sinistre

Si vous le souhaitez, nous procédons au règlement de votre facture directement auprès du réparateur (dès l'accord de prise en charge du sinistre par l'assureur).

### NOS GARANTIES

**Vol par effraction/agression :** sans franchise

**Autre vol :** franchise de 10% par sinistre (vol simple, disparition, perte...)

#### Sans application d'un taux de vétusté

(sauf matériel sono)

#### Avec la prise en charge par l'assureur :

- du montant de la dépréciation subie par l'instrument après sinistre ;
- des frais de déplacement pour l'acheminement de l'instrument endommagé chez le réparateur et sa récupération ;
- des frais de location d'un instrument de remplacement.

## TARIFS 2017

### AMATEURS

Garanties Europe avec vol Valeur assurée	Amateurs	
	Adhérents FUSE *	Sans adhésion FUSE
600 €	20 €	42 €
1000 €	27 €	49 €
1500 €	34 €	56 €
2000 €	41 €	63 €
2500 €	48 €	70 €
3000 €	55 €	77 €
3500 €	62 €	84 €
4000 €	69 €	91 €
4500 €	76 €	98 €
5000 €	83 €	105 €
6000 €	95 €	117 €
7000 €	105 €	127 €
8000 €	113 €	135 €
9000 €	120 €	142 €
10 000 €	127 €	149 €
15 000 €	162 €	184 €
20 000 €	197 €	219 €
25 000 €	232 €	254 €
30 000 €	267 €	289 €
35 000 €	302 €	324 €
40 000 €	337 €	359 €
45 000 €	372 €	394 €
50 000 €	407 €	429 €
Valeurs intermédiaires par 1000 €	7 €	

\* Cotisation adhérent Fuse

- 6€ : étudiant - 26ans (être titulaire d'une carte étudiant ou avoir plus de 16 ans et être inscrit en cycle spécialisé)
- 15€ : élève adulte ou praticien amateur, parent d'élèves
- Pas de cotisation supplémentaire pour les adhérents directs ou adhérents d'une association adhérente de Fuse à jours de leur cotisation.

### PROFESSIONNELS

#### Tout instrument

Garanties	Europe	Monde
sans vol en véhicule	1,40 %	1,72 %
avec vol en véhicule	1,90 %	2,15 %

#### Tout type avec valeur > 15 250 €

Garanties	Europe	Monde
sans vol en véhicule	1,15 %	1,25 %
avec vol en véhicule	1,42 %	1,70 %

Tarif spécial piano : 0,60 %

### CALCUL DE LA COTISATION D'ASSURANCE

Valeur totale des instruments X Taux + 17€ frais de gestion

Prime annuelle TTC : minimum 79€



### VOTRE INSTRUMENT PROTÉGÉ CONTRE LE VOL 7J/7 ET 24H/24 GRÂCE À LA BALISE GÉOTRACEUR

Vous pourrez bénéficier de 10 % de réduction sur votre assurance instrument de musique.

**Pour en savoir plus, nous contacter.**